

FED. REG. DES COOP. LAIT. DU MASSIF JURASSIEN

4 RUE DES PLANCHES

BP 13

25660 MORRE

COMPTES ANNUELS du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 à 10

FRCL DU MASSIF JURASSIEN

4 RUE DES PLANCHES

25660 MORRE

03-81-21-33-11

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	128 822	128 208	614	1 483	-869	-58.58
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	23 892	1 844	22 048	22 048		
	Constructions	677 055	513 076	163 979	191 691	-27 712	-14.46
	Installations techniques Matériel et outillage	19 045	10 629	8 416	5 269	3 147	59.72
	Autres immobilisations corporelles	158 355	135 940	22 415	24 209	-1 794	-7.41
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	16 094		16 094	51 566	-35 472	-68.79	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total I	1 023 263	789 697	233 567	296 266	-62 699	-21.16	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 588		1 588	3 250	-1 662	-51.14
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	421 845		421 845	248 591	173 254	69.69
	Autres créances	30 786		30 786	144 027	-113 242	-78.63
Valeurs mobilières de placement	13 744	2 254	11 490	8 383	3 107	37.06	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	632 609		632 609	720 185	-87 577	-12.16	
Charges constatées d'avance (3)	20 970		20 970	21 099	-129	-0.61	
Total III	1 121 542	2 254	1 119 288	1 145 536	-26 248	-2.29	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 144 805	791 950	1 352 855	1 441 802	-88 947	-6.17	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	819 183	746 124	73 059	9.79
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	41 681	73 059	-31 378	-42.95
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
Total I	860 864	819 183	41 681	5.09	
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
Fonds dédiés sur autres ressources					
Total III					
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	63 821	86 221	-22 399	-25.98
	Emprunts et dettes financières divers	5 962	48 691	-42 729	-87.76
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 290	17 441	-15 151	-86.87
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 211	137 171	-17 960	-13.09
	Dettes fiscales et sociales	222 050	188 955	33 095	17.51
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	13 041	18 764	-5 722	-30.50
Instruments de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	65 615	125 376	-59 761	-47.67
	Total IV	491 991	622 619	-130 628	-20.98
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 352 855	1 441 802	-88 947	-6.17

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

426 376 497 243

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12 31/12/2018	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises Production vendue de Biens et Services	717 594	1 408 276	-690 683	-49.04
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation	28 272	45 784	-17 512	-38.25
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	66 577	61 980	4 597	7.42
Collectes Cotisations	801 324		801 324	
Autres produits	188	180	8	4.46
Total I	1 613 954	1 516 220	97 734	6.45
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	480 842	478 877	1 966	0.41
Impôts, taxes et versements assimilés	11 747	16 389	-4 641	-28.32
Salaires et traitements	686 599	612 282	74 317	12.14
Charges sociales	324 055	249 185	74 870	30.05
Dotations aux amortissements et aux provisions Sur immobilisations : dotations aux amortissements	39 383	42 232	-2 849	-6.75
Sur immobilisations : dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	19 494	19 508	-14	-0.07
Total II	1 562 121	1 418 473	143 648	10.13
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	51 833	97 747	-45 914	-46.97
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations		826		360	465	129.08
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		1 026		1 301	-276	-21.18
Reprises sur provisions et transferts de charges		5 361		1 475	3 886	263.53
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		7 212		3 136	4 076	129.96
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions		2 254		5 361	-3 107	-57.96
Intérêts et charges assimilées		8 033		8 700	-667	-7.66
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		10 287		14 060	-3 774	-26.84
2. Résultat financier (V-VI)		-3 075		-10 924	7 850	71.85
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		48 759		86 823	-38 064	-43.84
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		370		3 091	-2 721	-88.03
Produits exceptionnels sur opérations en capital		52 394			52 394	
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII		52 764		3 091	49 673	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		137		6 246	-6 109	-97.81
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		50 325		310	50 015	NS
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII		50 462		6 556	43 906	669.76
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		2 302		-3 465	5 767	166.44
Impôts sur les bénéfices (IX)		9 380		10 299	-919	-8.92
Total des produits (I+III+V+VII)		1 673 930		1 522 447	151 483	9.95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)		1 632 250		1 449 388	182 862	12.62
Solde intermédiaire		41 681		73 059	-31 378	-42.95
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		41 681		73 059	-31 378	-42.95

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Tableau de variation des fonds associatifs	6
Etat des provisions	6
Etat des échéances des créances et des dettes	6
Autres immobilisations incorporelles	6
Evaluation des immobilisations corporelles	6
Evaluation des amortissements	7
Titres immobilisés	7
Evaluation des créances et des dettes	7
Dépréciation des créances	7
Produits à recevoir	7
Détail des produits à recevoir	8
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8
Détail des charges constatées d'avance	9
Détail des produits constatés d'avance	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	9
Honoraires des commissaires aux comptes	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	9
Engagement en matière de pensions et retraites	10

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 12 mars 2020.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur. L'association a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'association n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

Par ailleurs, le covid-19 n'a eu aucun impact sur l'activité postérieure à la clôture et future.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec le règlement du Comité de la réglementation comptable (CRC) 99-01 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des comptes annuels.

Permanence des méthodes

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Les cotisations reçues par la FRCL ont fait l'objet d'une nouvelle affectation comptable au compte 756100 " Cotisations ". A compter du 1er janvier 2019, elles sont dissociées des autres ressources de la Fédération (prestations, produits annexes et subventions).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotations exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Autres réserves	746 124		73 059		819 183
RESULTAT DE L'EXERCICE	73 059	73 059	41 681	146 118	41 681
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	819 183	73 059	114 740	146 118	860 864

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels site Jura	3 617	33.33
Réseau informatique 25-39	2 426	20.00
Logiciels site Doubs	122 777	50.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions 25 et 39	Linéaire	5 à 15 et 40 ans
Agencements de terrains 25	Linéaire	15 ans
Agencements des construct° 25	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel et outillage 39	Linéaire	1 à 10 ans
Agencs et aménag divers 25-39	Linéaire	2 à 40 ans
Matériel de transport 25 et 39	Linéaire et dégressif	3 ans
Mat de bureau et inform 25-39	Linéaire et dégressif	1 à 5 ans
Mobilier 25 et 39	Linéaire	1 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	10 873
Autres créances	14 359
Total	25 232

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	10 873
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR :	6 788
SOTEXO : retour de 421 tickets restaurant 2019 pour 3368 €	
CER : avoir à recevoir sur prestation sociale pour 2189 €	
CER : avoir à recevoir sur prestation sociale pour 1231 €	
SUBVENTIONS A RECEVOIR :	7 571
ADEME : solde subvention NRJ pour 5998 €	
CIA 25-90 : subvention diverse 2019 pour 2076 €	
CRFC : trop perçu sur subvention 2016 pour 220 € à rembourser	
CRFC : trop perçu sur subvention 2018 pour 283 € à rembourser	
Total	25 232

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	131
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 099
Dettes fiscales et sociales	85 702
Total	143 932

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	20 970
Total	20 970
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	65 615
Total	65 615

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA d'exploitation	20 970		
Total	20 970		

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Prestations Gestion des Volumes 01 à 03/2020	52 523		
Prest. Offre de services Pilotage 01 à 03/2020	13 092		
Total	65 615		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
VIVEA Subvention de formation	2 421
CRFC Subvention OPA (opérations pilotes agricoles)	1 910
AGENCE DE L'EAU Subvention OPA	16 887
ADEME Subvention Energie	4 978
Total	26 196

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6572 euros, honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	63 690
Total	63 690

Promesse affectation hypothécaire auprès du Crédit Agricole

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le montant chargé des engagements de départ en retraite s'élève à 54 805 € soit 36 915 € non chargé pour l'ensemble des salariés.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	4 070
55 à 59 ans	6 à 10 ans	7 403
45 à 54 ans	11 à 20 ans	23 359
35 à 44 ans	21 à 30 ans	1 182
moins de 35 ans	plus de 30 ans	902
Engagement total		36 916

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation
- taux d'actualisation

mazars

7 rue des Perrières
BP 809
39008 LONS LE SAUNIER CEDEX
Tel : +33 (0)3 84 87 64 00
www.mazars.com

COPIE

**FEDERATION REGIONALE DES COOPERATIVES
LAITIÈRES DU MASSIF JURASSIEN**

Siège social : 4 rue des Planches - BP 13
25 660 MORRE

**Rapports du commissaire aux
comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

PLURIS AUDIT

Lons Le Saunier : 7 rue des Perrières – BP 809 – 39008 LONS LE SAUNIER CEDEX – Tel : +33 (0)3 84 87 64 00

Société de Commissariat aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale de Besançon

S.A.R.L. au Capital de 8 000 € – R.C.S. Lons le Saunier 444 036 743 – Siret 444 036 743 00029 – TVA Intracommunautaire FR 26 444 036 743



7 rue des Perrières
BP 809
39008 LONS LE SAUNIER CEDEX
Tel : +33 (0)3 84 87 64 00
www.mazars.com

FEDERATION REGIONALE DES COOPERATIVES LAITIERES DU MASSIF JURASSIEN

Siège social : 4 rue des Planches - BP 13
25 660 MORRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

PLURIS AUDIT

Lons Le Saunier ; 7 rue des Perrières – BP 809 – 39008 LONS LE SAUNIER CEDEX – Tel : +33 (0)3 84 87 64 00

Société de Commissariat aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale de Besançon

S.A.R.L. au Capital de 8 000 € – R.C.S. Lons le Saunier 444 036 743 – Siret 444 036 743 00029 – TVA Intracommunautaire FR 26 444 036 743

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux membres de la FEDERATION REGIONALE DES COOPERATIVES LAITIERES DU MASSIF JURASSIEN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FEDERATION REGIONALE DES COOPERATIVES LAITIERES DU MASSIF JURASSIEN relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 12 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce concerne qui la comptabilisation des créances clients et des dettes fournisseurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport sur la situation financière établi par le bureau, et adopté par le conseil d'administration arrêté le 12 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

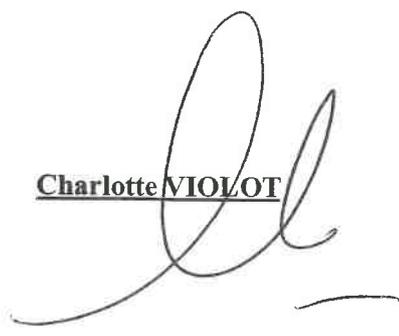
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lons-le-Saunier, le 28 octobre 2020

PLURIS AUDIT
Commissaire aux Comptes



Jean-François GANNE
Associé



Charlotte VILOLOT

Désignation de l'entreprise : FED. REG. DES COOP. LAIT. DU MASSIF JURA
Adresse de l'entreprise : 4 RUE DES PLANCHES 25660 MORRE

Société de Commissariat aux Comptes
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

7 rue des Perrières
Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 7 7 8 3 9 6 2 5 9 0 0 0 5 4

Tel. 03 84 87 64 00 - Fax 03 84 41 09 41
Siret : 44 036 743 00029

				Exercice N clos le		N-1		
				13 11 22 01 91		13 11 22 01 8		
		Brut		Amortissements, provisions		Net		
		1		2		3		
						Net		
						4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (I)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	128 822	128 208	614	1 480
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AO	23 892	1 844	22 048	22 048
		Constructions	AP	AQ	677 055	513 076	163 979	191 690
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	19 045	10 629	8 416	5 260
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	158 355	135 940	22 415	24 200
Immobilisations en cours	AV	AW						
Avances et acomptes	AX	AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
	Autres participations	CU	CV	16 094		16 094	51 560	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC					
	Autres titres immobilisés	BD	BE					
	Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières*	BH	BI						
TOTAL (II)		BJ	1 023 263	789 697	233 567	296 260		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 588		1 588	3 250
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	421 845		421 845	248 590
		Autres créances (3)	BZ	CA	30 786		30 786	144 020
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	13 744	2 254	11 490	8 380
Disponibilités	CF	CG	632 609		632 609	720 180		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	20 970		20 970	21 090		
TOTAL (III)		CJ	1 121 542	2 254	1 119 288	1 145 530		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 144 805	791 950	1 352 855	1 441 800		

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

Désignation de l'entreprise :

FED. REG. DES COOP. LAIT. DU MASSIF

Exercice N°1

Tel. 03 84 87 64 00 - Fax 03 84 43 03 44
Siret 444 036 743 00029

		DA		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	819 183	746 124
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	41 681	73 059
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (I)	DL	860 864	819 183	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	63 821	86 221
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	5 962	48 691
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 290	17 441
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	119 211	137 171
	Dettes fiscales et sociales	DY	222 050	188 955
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	13 041	18 764
Compte régul.	EB	65 615	125 376	
TOTAL (IV)	EC	491 991	622 619	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 352 855	1 441 802	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	451 079	558 929	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : FED REG DES COOP LAIT DU MASSIF JURA Société de Commissariat aux Comptes

		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue	biens*	FD	FE	FF	
		services*	FG	717 594	FH	717 594 1 408 27
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	717 594	FK	FL	717 594 1 408 27
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	28 272 45 78	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	66 577 61 98	
	Autres produits (1) (11)			FQ	801 512 18	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 613 954 1 516 22
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	480 842 478 87	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	11 747 16 38	
	Salaires et traitements*			FY	686 599 612 28	
	Charges sociales (10)			FZ	324 055 249 18	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	39 383 42 23
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	19 494 19 50	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 562 121 1 418 47	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	51 833 97 74	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	826 360	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1 026 1 30	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	5 361 1 47	
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	7 212 3 13	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	2 254 5 36	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	8 033 8 70	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	10 287 14 06
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(3 075) (10 92)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	48 759 86 82	

7 rue des Perrières
39000 LONS LE SAUNIER (N-1)
Tél. 03 84 44 64 00 - Fax 03 84 43 03 44
Siret 444 036 743 00029

Désignation de l'entreprise :

FED. REG. DES COOP. LAIT. DU MASSIF JURA

Tél. 03 84 87 64 00 - Fax 03 84 43 03 44

Siret 444 036 743 00029

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	370		3 091	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	52 394			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	52 764		3 091	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	137		6 246	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	50 325		310	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	50 462		6 556	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 302		(3 465)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices *		HK	9 380		10 299	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 673 930		1 522 447	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 632 250		1 449 388	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	41 681		73 059	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont	<ul style="list-style-type: none"> — produits de locations immobilières — produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) 	HY			
			IG	370		
	(3) Dont	<ul style="list-style-type: none"> — Crédit bail mobilier * — Crédit bail immobilier 	HP	7 232		3 092
			HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	64 744		61 980	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N				
Cf état annexe		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
		50 462		52 764		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
Produits divers		Charges antérieures		Produits antérieurs		
				370		

Désignation de l'entreprise : **FED. REG. DES COOP. LAIT. DU MASSIF JURA**

PLURIS AUDIT

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
INCORP.		TOTAL I	TOTAL II	CZ	KD	D8	KE	
								Diminutions
	Frais d'établissement et de développement							
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				128 822			
CORPORELLES	Terrains			KG	23 892	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ	589 814	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN	KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP	86 463	KQ	KR	777
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	13 327	KT	KU	5 718	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	25 446	KW	KX	
		Matériel de transport *		KY	36 037	KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	95 313	LC	LD	5 660
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL	LM		
		TOTAL III		LN	870 291	LO	LP	12 155
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T	
		Autres participations		8U	51 566	8V	8W	14 853
Autres titres immobilisés			1P		1R	1S		
Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U	1V		
		TOTAL IV		LQ	51 566	LR	LS	14 853
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 050 679	ØH	ØJ	27 009

Société de Comptabilité aux Comptes
 Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence
 Acquisitions, créations, apports consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence
 39000 LONS LE SAUNIER
 Tél. 03 84 87 64 00 - Fax 03 84 43 03 44
 Siret 444 03 6743 00029

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Régularisations, créations, apports consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	
INCORP.		TOTAL I	TOTAL II	IN	IO	CO	LV	DØ	LW
	Frais d'établissement et de développement								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								128 822
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	23 892
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	589 814
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH	87 241
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	19 045	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	25 446
		Matériel de transport		IV		MP	4 100	MQ	31 937
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS		MT	100 973
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		
Avances et acomptes		NC		ND		NE			
	TOTAL III		IY		NG	4 100	NH	878 347	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7	ØW	
	Autres participations		1Ø		ØX	50 325	ØY	16 094	
	Autres titres immobilisés		11		2B		2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	2G	
		TOTAL IV		13		NJ	50 325	NK	16 094
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK	54 425	ØL	1 023 263

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : FED. REG. DES COOP. LAIT. DU MASSIF JURA

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		CY	EL			EM	EN		
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I								
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	127 340	PF	869	PG		PH	128 208	
Terrains	PI	1 844	PJ		PK		PL	1 844	
Constructions	Sur sol propre	410 816	PN	25 772	PO		PQ	436 588	
	Sur sol d'autrui		PS		PT		PU		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	73 770	PW	2 718	PX		PY	76 488	
		8 058	QA	2 571	QB		QC	10 629	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	14 244	QE	611	QF		QG	14 855	
	Matériel de transport	36 037	QH		QJ	4 100	QK	31 937	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	82 305	QM	6 843	QN		QO	89 148	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		
TOTAL III	QU	627 074	QV	38 514	QW	4 100	QX	661 488	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	ØN	754 414	ØP	39 383	ØQ	4 100	ØR	789 697	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	S4
Inst. techniques nat. et outillage	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. an. divers	T3		T4		T5		T6		T7		T8	T9
	Matériel de transport	U1		U2		U3		U4		U5		U6	U7
	Mat. bureau et inform. mobilier	U8		U9		V1		V2		V3		V4	V5
	Emballages récup. et divers	V6		V7		V8		V9		W1		W2	W3
TOTAL III	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Total général (I+II+III+IV)	NL						NM						NO
Total général non vendu (NP + NQ + NR)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non vendu (NS + NT + NU)	NW						NY						NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

Désignation de l'entreprise : FED. REG. DES COOP. LAIT. DU MASSIF JURA

Néant *

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C	6D	
		- corporelles	6E		6F		6G	6H	
		- titres mis en équivalence	O2		O3		O4	O5	
		- titres de participation	9U		9V		9W	9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	O6		O7		O8	O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	1 833	6U		6V	1 833	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	5 361	6Y	2 254	6Z	5 361	7A	2 254
	TOTAL III	7B	7 194	TY	2 254	TZ	7 194	UA	2 254
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7 194	UB	2 254	UC	7 194	UD	2 254
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF	1 833			
	- financières		UG	2 254	UH	5 361			
	- exceptionnelles		UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : FED. REG. DES COOP. LAIT. DU MASSIF JURA

7 rue des Petites
39000 LONS LE SAUNIER
A 1 an au plus
A plus d'un an
Tél. 03 84 87 64 00 Fax 03 84 43 03 44
Siret 444 036 743 00029

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an		
				1		2		3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM						
	Prêts (1) (2)	UP		UR						
	Autres immobilisations financières	UT		UV						
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	421 845		421 845					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY	614		614					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	15 813		15 813				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP	7 571		7 571				
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	6 788		6 788					
	Charges constatées d'avance	VS	20 970		20 970					
	TOTAUX			VT	473 601	VU	473 601	VV		
RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	131		131						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	63 690		22 779		40 911				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	119 211		119 211						
Personnel et comptes rattachés		8C	78 906		78 906						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	54 193		54 193						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	9 380		9 380						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	74 028		74 028						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 543		5 543						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	5 962		5 962						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	13 041		13 041						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	65 615		65 615						
TOTAUX			VY	489 700	VZ	448 789		40 911			

RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	22 353	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

PLURIS AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
7 rue des Perrières
39000 LONS LE SAUNIER
Tél. 03 84 87 64 00 - Fax 03 84 43 03 44
Siret 444 036 743 00029

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Les cotisations reçues par la FRCL ont fait l'objet d'une nouvelle affectation comptable au compte 756100 " Cotisations ". A compter du 1er janvier 2019, elles sont dissociées des autres ressources de la Fédération (prestations, produits annexes et subventions).

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

39000 LONS LE SAUNIER

Tél. 03 84 87 64 00 - Fax 03 84 43 03 44

Siret 444 036 743 00029

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Autres réserves	746 124		73 059		819 183
Report à nouveau			73 059	73 059	
RESULTAT DE L'EXERCICE	73 059			31 339	41 720
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	819 183		146 118	104 398	860 903

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels site Jura	3 617	33.33
Réseau informatique 25-39	2 426	20.00
Logiciels site Doubs	122 777	50.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

PLURIS AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
 7 rue des Perrières
 39000 LONS LE SAUNIER
 Tél. 03 84 87 64 00 - Fax 03 84 43 03 44
 Siret 444 036 743 00029

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions 25 et 39	Linéaire	5 à 15 et 40 ans
Agencements de terrains 25	Linéaire	15 ans
Agencements des construct° 25	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel et outillage 39	Linéaire	1 à 10 ans
Agencés et aménag divers 25-39	Linéaire	2 à 40 ans
Matériel de transport 25 et 39	Linéaire et dégressif	3 ans
Mat de bureau et inform 25-39	Linéaire et dégressif	1 à 5 ans
Mobilier 25 et 39	Linéaire	1 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	10 873
Autres créances	14 359
Total	25 232

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	10 873
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR :	6 788
SOTEXO : retour de 421 tickets restaurant 2019 pour 3368 €	
CER : avoir à recevoir sur prestation sociale pour 2189 €	
CER : avoir à recevoir sur prestation sociale pour 1231 €	
SUBVENTIONS A RECEVOIR :	7 571
ADEME : solde subvention NRJ pour 5998 €	
CIA 25-90 : subvention diverse 2019 pour 2076 €	
CRFC : trop perçu sur subvention 2016 pour 220 € à rembourser	
CRFC : trop perçu sur subvention 2018 pour 283 € à rembourser	
Total	25 232

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	131
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 099
Dettes fiscales et sociales	85 702
Total	143 932

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	20 970
Total	20 970
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	65 615
Total	65 615

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

PLURIS AUDIT*Société de Commissariat aux Comptes*

7 rue des Perrières

39000 LONS LE SAUNIER

Tél. 03 84 87 64 00 - Fax 03 84 43 03 44

Siret 444 036 743 00029

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA d'exploitation	20 970		
Total	20 970		

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Prestations Gestion des Volumes 01 à 03/2020	52 523		
Prest. Offre de services Pilotage 01 à 03/2020	13 092		
Total	65 615		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation des subventions**

Répartition par secteur d'activité	Montant
VIVEA Subvention de formation	2 421
CRFC Subvention OPA (opérations pilotes agricoles)	1 910
AGENCE DE L'EAU Subvention OPA	16 887
ADEME Subvention Energie	4 978
Total	26 196

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6572 euros, honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	63 690
Total	63 690

Promesse affectation hypothécaire auprès du Crédit Agricole

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le montant chargé des engagements de départ en retraite s'élève à 54 805 € soit 36 915 € non chargé pour l'ensemble des salariés.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	4 070
55 à 59 ans	6 à 10 ans	7 403
45 à 54 ans	11 à 20 ans	23 359
35 à 44 ans	21 à 30 ans	1 182
moins de 35 ans	plus de 30 ans	902
Engagement total		36 916

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation
- taux d'actualisation



7 rue des Perrières
BP 809
39008 LONS LE SAUNIER CEDEX
Tel : +33 (0)3 84 87 64 00
www.mazars.com

FEDERATION REGIONALE DES COOPERATIVES LAITIERES DU MASSIF JURASSIEN

Siège social : 4 rue des Planches - BP 13
25660 MORRE

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative
à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 Décembre 2019

PLURIS AUDIT

Lons Le Saunier : 7 rue des Perrières – BP 809 – 39008 LONS LE SAUNIER CEDEX – Tel : +33 (0)3 84 87 64 00

Société de Commissariat aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale de Besançon
S.A.R.L. au Capital de 8 000 € – R.C.S. Lons le Saunier 444 036 743 – Siret 444 036 743 00029 – TVA Intracommunautaire FR 26 444 036 743

FEDERATION
REGIONALE DES
COOPERATIVES
LAITIERS DU MASSIF
JURASSIEN

*Rapport spécial sur les
conventions réglementées*

Exercice clos le 31/12/2019

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux membres de l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

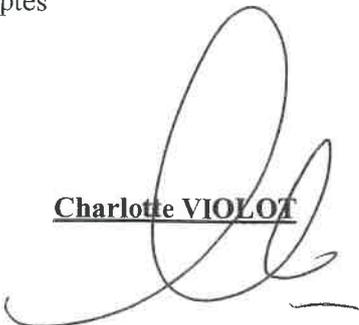
CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Lons-le-Saunier, le 28 octobre 2020

PLURIS AUDIT
Commissaire aux Comptes


Jean-François GANNE
Associé


Charlotte VILOLOT

PLURIS AUDIT

Lons Le Saunier : 7 rue des Perrières – BP 809 – 39008 LONS LE SAUNIER CEDEX – Tel : +33 (0)3 84 87 64 00

Société de Commissariat aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale de Besançon

S.A.R.L. au Capital de 8 000 € – R.C.S. Lons le Saunier 444 036 743 – Siret 444 036 743 00029 – TVA Intracommunautaire FR 26 444 036 743

